

Référentiel formation
Sécurité des salariés des Entreprises Extérieures
aux risques des industries
Recyclage Niveau 1

Face à face pédagogique en français et en langue étrangère : 7 heures

1 – Tour de table - Introduction

2 – Rappels fondamentaux

3 – Les risques et moyens de prévention / protection

4 – Organisation de la prévention lors des interventions

5 – Comportement et responsabilité du titulaire d'un certificat de
niveau 1

6 – Conclusion

7 – Evaluation des connaissances des stagiaires

L'objectif de ce document est de guider les animateurs quant aux thèmes à développer, en précisant pour chacun des thèmes, un objectif et des messages essentiels à transmettre aux stagiaires.

A partir des objectifs de formation, chaque animateur devra créer un contenu pédagogique et les documents correspondants et devra construire ses présentations, exemples, exercices et cas concrets à partir des risques généraux et spécifiques présents chez les industriels donneurs d'ordre, ainsi que des règles de sécurité et des procédures qui y sont pratiquées.

La formation s'articule autour d'une étude de cas :

Cette étude de cas sert le stagiaire et le formateur. Elle est le fil directeur de la formation. Elle permet d'illustrer, de justifier, d'argumenter et de mettre en pratique les approches théoriques développées.

Il devra adapter son discours et ses exemples au niveau et à l'activité prépondérante des stagiaires de son groupe.

L'animateur valorisera la diversité des expériences des stagiaires, pour favoriser la prise de conscience des risques liés à la coactivité. Il devra faire s'exprimer chacun sur sa vision de la sécurité et de la prévention.

L'animateur devra orienter son stage de manière positive, vers la prévention des accidents. Pour cela, il vaut mieux écarter la notion de faute, au profit de la recherche des causes et des responsabilités.

L'animateur veillera particulièrement aux points suivants :

- Utiliser un langage simple
- Etre attentif aux différences de niveaux et de cultures
- Utiliser les retours d'expérience pour illustrer les incidents/accidents
- Utiliser des illustrations (photos, documents, vidéo...) sur des accidents réels et leurs conséquences
- Utiliser des documents tels que permis de travail ou autorisation de travail et procédures en vigueur dans les entreprises.

Présentation des objectifs pédagogiques de la formation recyclage Niveau 1 :

Vérifier ses acquis sur le contexte particulier de son activité, et être capable de :

- Repérer les risques liés à l'activité industrielle ;
- Repérer les risques induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises ;
- Appliquer le contenu du plan de prévention et des procédures associées ;
- Réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents ;
- Garder un comportement responsable en matière de sécurité.

1 – Tour de table - Introduction

(~ 15 à 20 min)

- Présentation du formateur (parcours, expériences,...) ;
- Présentation des stagiaires (activités, fonction, sites d'intervention,...) ;
- Présentation des objectifs de la formation ;
- Présentation du programme de la formation ;
- Organisation pratique de la formation.

2 – Rappels fondamentaux

(~ 1h à 1h15)

Evaluer individuellement les connaissances avec 10 questions sous forme de QCM puis correction collective.

Le but de cette évaluation est de permettre d'une part au formateur d'évaluer les acquis mais aussi d'autre part au stagiaire de prendre conscience de ses lacunes potentielles.

Rappeler aux stagiaires les idées suivantes :

- Dangers, exposition, risque, accident, sur-accident, maladie professionnelle ;
- Les origines des accidents du travail : non-respect des procédures, manque de communication, précipitation, addictions,...
- Les risques de coactivité ;
- Nécessité de s'organiser dans le travail avec les supports tels que les plans de prévention, autorisations de travail,...

Présenter rapidement chiffres et statistiques et leur évolution depuis au minimum 3 ans :

- Le taux de fréquence et le taux de gravité ;
- Les statistiques nationales et régionales, et par branches d'activité.

3 – Les risques et moyens de prévention / protection

(~ 2h45 à 3h15)

Le formateur parcourt l'intégralité des risques du programme N1 en insistant sur les risques pour lesquels les stagiaires ont présenté des lacunes lors de l'évaluation des acquis, ainsi que sur les points qui ont fait l'objet d'une évolution réglementaire dans les 3 dernières années.

Pour ce faire, le formateur s'appuiera sur les retours terrains des stagiaires, sur des études de cas ou sur des exemples de jurisprudences récentes.

4 – Organisation de la prévention lors des interventions (~ 45 min à 1h)

A partir d'une étude de cas, présentation des procédures et consignes :

- Le plan de prévention ;
- Les autorisations de travail, et les différents permis ;
- Les consignes et les modes opératoires ;
- La consignation et déconsignation.

Rappeler la règle d'or.

Règle d'or : « Pas d'autorisation écrite, pas de travail »

5 – Comportement et responsabilité du titulaire d'un certificat de niveau 1 (~ 30 à 45 min)

A partir d'un exercice, d'un film,...., identifier les comportements positifs face au risque et les comportements à risque.

A partir d'exemples de jurisprudences récentes, rappeler les responsabilités de chacun (employeur, hiérarchie, opérateur, EU, EE,...).

En s'appuyant sur le retour d'expérience des stagiaires, rappeler le comportement à adopter en cas de situation dégradée :

- Arrêter le travail,
- Se mettre et mettre les autres en situation de sécurité,
- Informer la hiérarchie,
- Le cas échéant, participer avec la hiérarchie à la définition des actions correctives.

6 – Conclusion (~ 5 à 10 min)

Rappeler l'intérêt du recyclage et l'importance du comportement individuel et du respect des consignes et l'élargir sur le savoir être (ordre et propreté, respect des consignes environnementales, addictions, vigilance, précipitation, etc.).

7 – Evaluation des connaissances des stagiaires (~ 30 min + 15 min de correction)

Evaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective. Ce chapitre sera traité ultérieurement avec les organismes retenus.

ANNEXE concernant le travail sur les échafaudages (extrait de la recommandation R408)

Chaque opérateur travaillant sur échafaudage doit être capable de suivre les règles suivantes :

- ★ **Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage**
 - Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation
 - ★ **Respecter les limites de charges**
 - En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.
 - ★ **Maintenir l'échafaudage en sécurité**
 - Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées
 - Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protections collectives qui ont été déplacées
- NOTA ANFAS: Par le biais de personnes compétentes au montage d'échafaudage.*
- ★ **Tenir compte de la co-activité sur les chantiers**
 - Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinants (chutes d'objets, effondrement de charges)
 - ★ **Signaler les situations dangereuses**
 - Informer le responsable du chantier
 - Savoir réagir en cas de danger immédiat